

Réunion d'information du 8 juillet 2021

STI France *Incendie du 30 janvier 2021*



PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES

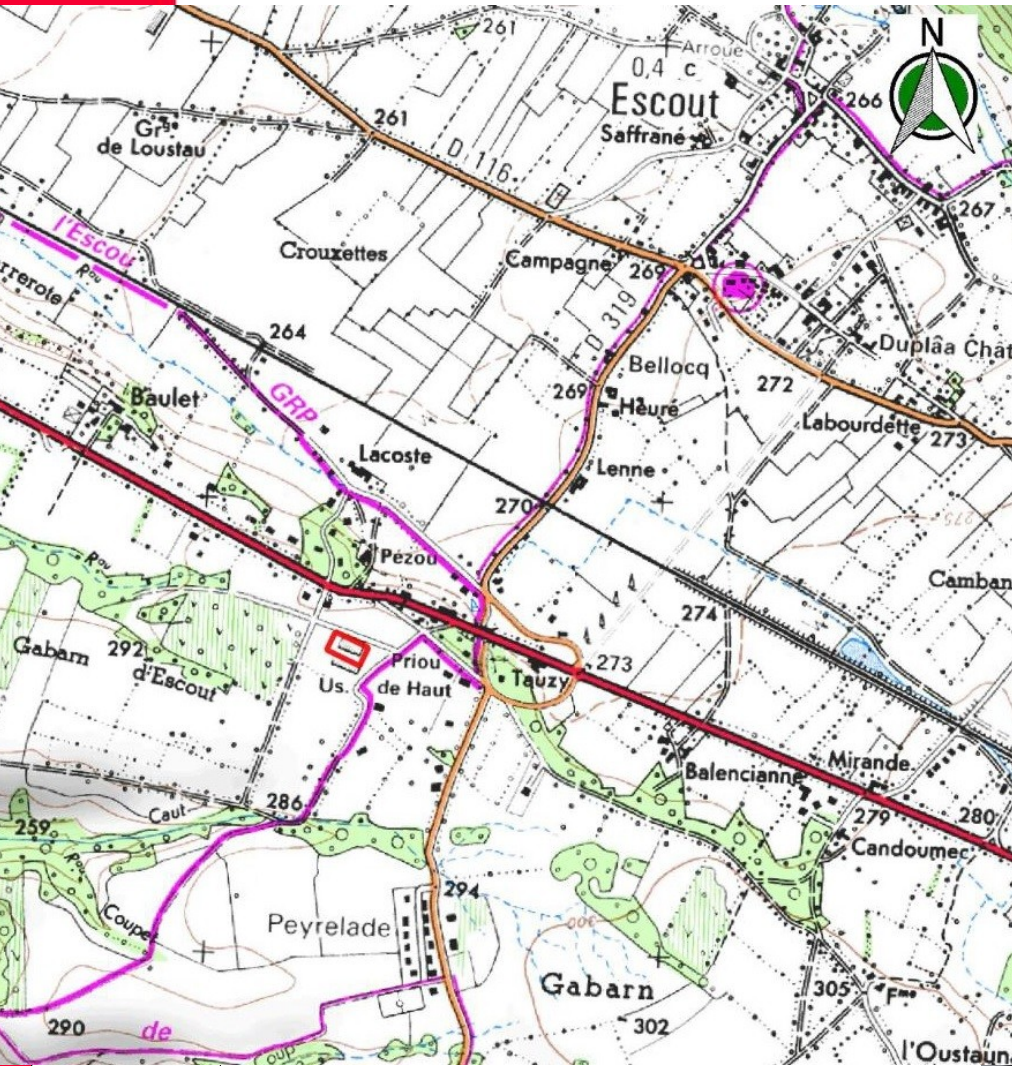
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

STI France

- établissement implanté depuis 1990
- activité de traitement de surface (opérations de chromage) et activité de dégraissage
- site soumis à autorisation
 - arrêté du 8 août 1990 (21,75 m³ de bains)
 - arrêté du 20 janvier 2009 (extension à 41,3 m³)
- réduction des capacités depuis 2017
 - *sur 14 cuves de bain, seuls 6 cuves étaient en activité le jour de l'incendie*

STI France

- implanté sur la zone du Gabarn à Escout



Incendie du 30 janvier 2021

Présentation par le BEA-RI

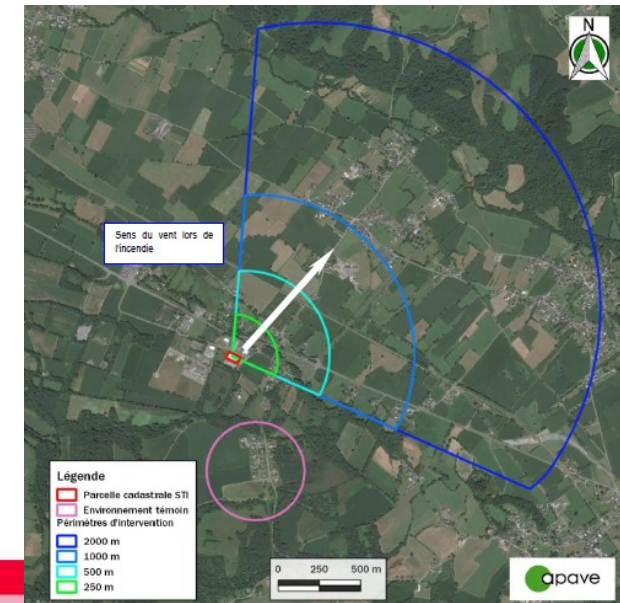


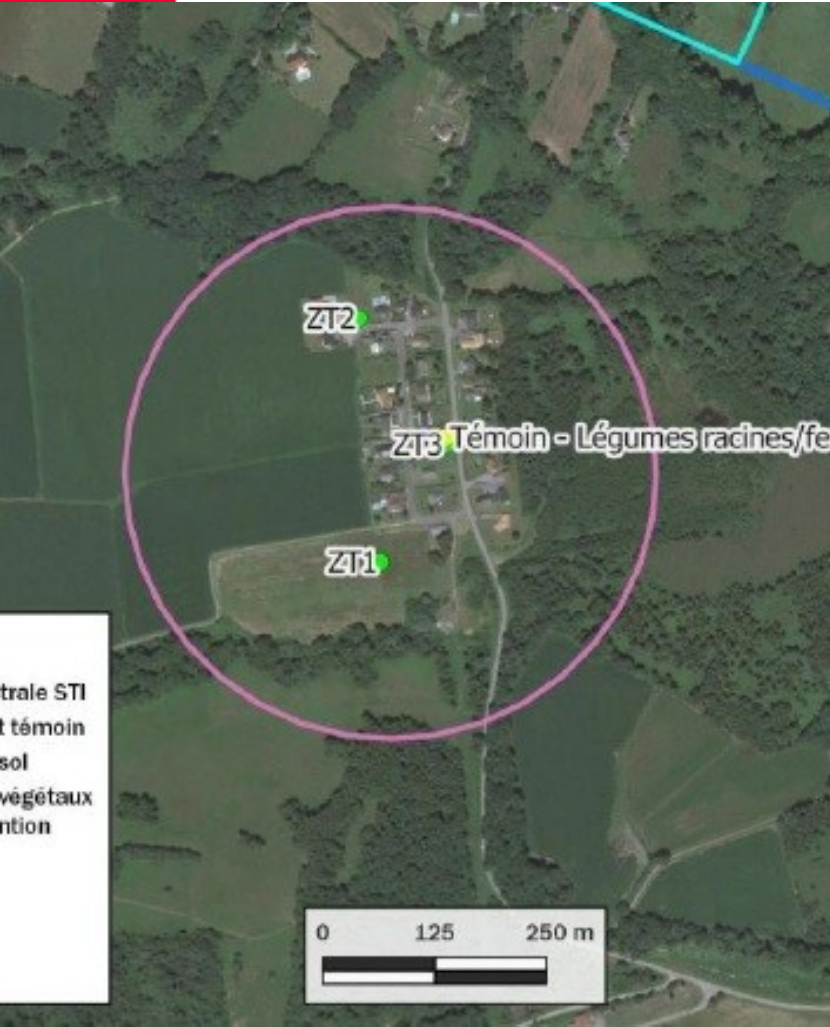
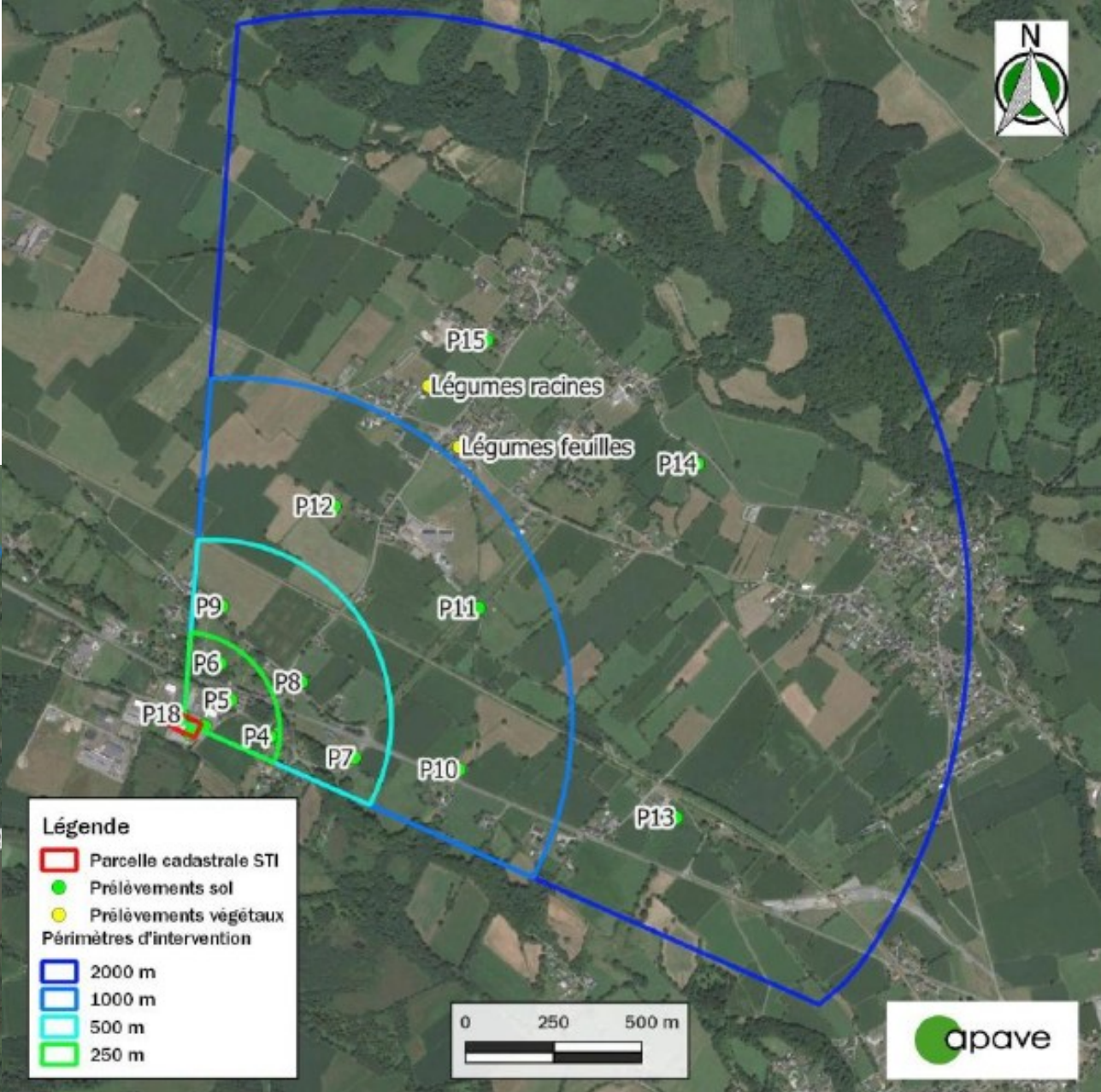
PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES

Impacts de l'incendie

Sols et végétaux

- diagnostic demandé par arrêté préfectoral du 9 février 2021
- étude APAVE selon méthodologie normalisée
- prélèvements les 10 et 11 mai 2021
- sous le panache de l'incendie
- sens dominant du vent du Sud-Ouest vers le Nord-Est





Légende

- Parcelle cadastrale STI
- Prélèvements sol
- Prélèvements végétaux

Périmètres d'intervention

- 2000 m
- 1000 m
- 500 m
- 250 m

Parcelle cadastrale STI
Zone témoin
Prélèvements sol
Prélèvements végétaux
Périmètres d'intervention

Impacts de l'incendie

Sols et végétaux

- Prélèvements :
 - 18 de sols superficiels, dont 3 en zone témoin
 - 2 de légumes racines dont 1 en zone témoin
 - 2 de légumes feuilles dont 1 en zone témoin
- Paramètres analysés
 - dioxines / furanes
 - hydrocarbures, HAP, COHV, BTEX
 - cyanures libres et totaux,
 - métaux lourds (As, Pb, Cr, Hg, Cd, Cu, Ni, Zn)
 - chrome VI

Impacts de l'incendie

Sols et végétaux

- pas d'anomalie relevée dans le compartiment sols, ni dans les légumes racines et les légumes feuilles
- conclusion du bureau d'études

La campagne de prélèvements/analyses réalisée sur les différentes matrices (sols, végétaux/denrées alimentaires) dans les différentes zones de retombées potentielles des fumées ne permet donc pas de conclure à un impact notable sur l'environnement de l'incendie survenu le 30 janvier 2021 sur le site de l'usine STI France à Escout

Impacts de l'incendie

Eaux souterraines

- réseau de 3 piézomètres au droit du site
- prélèvements les 2 février et 1^{er} juin 2021
- expertise BRGM sollicitée
- suite à l'incendie, forte augmentation des concentrations pour les paramètres suivants

Paramètre	Date	PzA	PzB	PzC	Référence potabilité
Chrome	2/02/21	8,1 µg/l	24 500 µg/l	16 200 µg/l	50 µg/l
	1/06/21	849 µg/l	18 600 µg/l	2 090 µg/l	
Chrome VI	2/02/21	< 10 µg/l	21 700 µg/l	14 500 µg/l	6 µg/l (ANSES)
	1/06/21	944 µg/l	20 400 µg/l	2 260 µg/l	
trans-1,2-dichloroéthylène	2/02/21	< 2 µg/l	67 600 µg/l	3 050 µg/l	/
	1/06/21	< 2 µg/l	591 µg/l	2 890 µg/l	

Impacts de l'incendie

Eaux souterraines

- nature majoritairement argileuse des sols présents au droit du site
- vitesses d'écoulement très lentes
- transfert par l'infiltration dans les sols peu probable
- possibilité d'un ruissellement sur les surfaces imperméabilisées du site jusqu'aux têtes des piézomètres

Impacts de l'incendie

Eaux souterraines

- pas d'usage sensible de la nappe identifié à proximité du site, ni de captage déclaré (DDTM et ARS)
- appel à recensement de puits ou de forage
- puits à proximité déclaré le 2 juillet
 - analyse de l'eau demandée à l'exploitant
 - limitation des usages par précaution
- arrêté préfectoral du 15 juin 2021 (suivi mensuel, nouveaux piézomètres, etc.)

Impacts de l'incendie

Eaux superficielles

- traces de polluants (métaux et COV) dans le fossé le long du site
- nécessité d'investigations complémentaires
 - analyses complémentaires demandées
 - suivi mensuel
 - expertise en cours avec la DDTM pour évaluation du fonctionnement du Gabarn au droit du site

Travaux en cours et Gestion de la pollution

- démolition partielle du bâtiment en cours
- pompage, sous 8 jours, des produits contenus dans les rétentions et les cuves des bains
- arrêté préfectoral du 14 juin 2021
 - caractérisation des milieux (sols, eaux superficielles et souterraines)
 - identification des milieux et détermination de la compatibilité de l'état des milieux avec les usages en cours d'un point de vue sanitaire
 - proposition de mesures de gestion